

Paris, le 28 juillet 2025

Annonce sur les droits de douane USA – UE du 27 Juillet 2025

France Industrie pointe un compromis insuffisant

Alexandre Saubot, Président de France Industrie, déplore la volonté des USA de mettre fin à son libre-échange avec l'Union Européenne en lui imposant un accord tarifaire asymétrique, alors que les chaînes de valeurs de nos industries sont fortement imbriquées de part et d'autre de l'Atlantique.

A ce stade, l'accord centré autour d'un droit de douane de 15% est un **compromis insuffisant qui ne saurait être durable**. Certes il permet d'éviter temporairement une escalade et une insécurité préjudiciable à tous, et il préserve opportunément certains secteurs stratégiques de l'industrie française, mais en l'état, il aura des répercussions néfastes sur l'ensemble de l'industrie française et européenne, en termes d'activité, d'emploi et d'investissement productif.

France Industrie appelle maintenant la Commission Européenne à **poursuivre un dialogue exigeant** pour résoudre le conflit commercial avec les Etats-Unis. En effet, **des incertitudes très importantes subsistent pour des secteurs-clé de notre industrie** déjà confrontés à d'énormes défis en matière de concurrence internationale et de transformation industrielle. Dans ce contexte, France Industrie soutient la réactivation des mesures de sauvegarde sur l'acier et l'aluminium, et demande l'entrée en vigueur du dispositif de surveillance renforcée des flux commerciaux provenant de Chine.

L'Europe doit se réveiller, elle est un acteur de puissance en plus d'être un marché intérieur majeur. La situation asymétrique induite par l'accord US-UE nous donne l'opportunité de déployer une stratégie pour une économie compétitive et résiliente, ainsi qu'une volonté politique de s'affirmer avec confiance dans les rapports de force mondiaux, y compris avec la Chine. **La Commission européenne doit désormais accélérer le déploiement de son agenda de compétitivité et de simplification**, mettre en œuvre dès la rentrée les mesures opérationnelles de ses plans de soutien aux secteurs stratégiques et aux technologies-clés, et conclure des accords commerciaux diversifiés.

L'Union européenne doit maintenant agir sans délais sur tous les leviers d'action identifiés dans le rapport Draghi, rationaliser sa bureaucratie, simplifier sa réglementation - y compris au profit de nos partenaires extérieurs qui le réclament - afin de libérer pleinement le potentiel économique européen.

www.franceindustrie.org

X (anciennement Twitter) : [@FR_Industrie](https://twitter.com/FR_Industrie)

LinkedIn : [France Industrie](https://www.linkedin.com/company/france-industrie).

Contacts Presse : **Daphné Lepetit** : dlepetit@franceindustrie.org – 06 01 65 37 73

Karine Allouis Image 7 : franceindustrie@image7.fr